

**#130**  
**JANVIER 2018**



# LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL

[www.lesmolieres.fr](http://www.lesmolieres.fr)



• **DÉMOCRATIE & TERRITOIRE** : quel **pouvoir** aurons-nous **demain** ?

• **SAINT-RÉMY / BOULLAY-GARE** : Maison de l'Écomobilité et voie douce

• **DENISE CARRETTE** : la **fondatrice des Tout-Petits** s'en est allée

4-15 Retour sur images16 Travaux18-19 AGENDA détachable20 Conseil municipal du 11 décembre21 CONCERTATION rythmes scolaires22-23 LOGEMENT, du nouveau en 2018-201924-29 DOSSIER : DÉMOCRATIE & TERRITOIRE30-31 Maison de l'écomobilité et voie douce33 Infos diverses34 Denise Carrette, fondatrice des Tout-Petits36 La section "Mémoire au Village"38 Mots-croisés, par Claude Guillemain

Le bulletin municipal est réalisé en interne et **gratuitement** par des bénévoles.  
Les publicités d'entreprises extérieures permettent de contribuer aux seuls frais d'impression  
selon des normes strictes de respect et de valorisation de l'environnement.

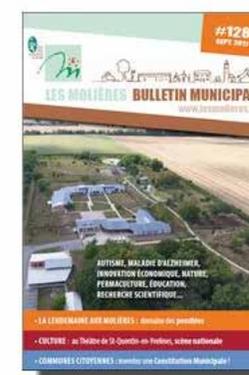
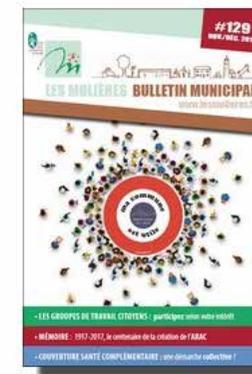
**LES MOLIÈRES BULLETIN MUNICIPAL** [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr)

Directeur de la publication : **Yvan LUBRANESKI**  
Conseillère municipale déléguée à la communication : **Florence HANNA**  
Impression : **Grenier** / Photos : **Jean-Luc SER**  
Secrétariat de rédaction : **Laura BAUM**

Ont participé également à ce numéro :  
Sylvie TRÉHIN, Frédérique PROUST, Élisabeth LE BOULANGER,  
Marc PRABONNAUD, Stéphane MIOT, Dominique BINET, Mélanie LEFÈVRE,  
Jacques PEZOT, Jeannette GIVAJA, Claude GUILLEMIN, Pierre PRUNET, Gérard COURTOIS,  
ainsi que l'ensemble des distributeurs bénévoles de ce bulletin,  
et celles et ceux que nous aurions oubliés : d'avance merci aussi à eux.

N°130  
Imprimé sur papier recyclé

NORMES APPLIQUÉES  
ISO 14001  
Imprim'vert  
Print'environnement  
FSC  
PEFC France



## S'informer, savoir, faire.

Que cela soit à propos de l'installation des compteurs Linky, la rénovation des logements rue de la Janvierie, la proposition d'une démarche collective pour la mutuelle, la présence d'une boutique éphémère, les comptes-rendus des groupes locaux "Transition énergétique" et "Production & alimentation locales"... informations qui étaient présentées dans le dernier numéro de notre bulletin municipal, nous avons souvent été surpris, par les dires des uns et les messages des autres, de découvrir que ce bulletin municipal était - peut-être - très peu lu.

Peut-être déjà, à la fin de cette longue phrase, l'avez-vous refermé, ou tout juste jeté un oeil sur deux ou trois photographies de notre ami Jean-Luc Ser.

Nous, qui nous efforçons de remplir ces pages avec des informations utiles, elles-mêmes déjà insuffisantes au regard des nombreuses initiatives et actualités, nous aimerions votre meilleure attention.

En effet, si l'on peut comprendre que nous soyons tous happés par notre quotidien et nos charges diverses, un bulletin municipal, distribué dans toutes les boîtes par une équipe de bénévoles que nous tenons encore à remercier, c'est pourtant un peu du village qu'il vous plaira de lire de temps à autre, par morceaux.

Rappelons qu'il est totalement réalisé en interne, et que quelques annonceurs nous permettent de régler les frais d'impression à une entreprise qui possède les certifications nécessaires de respect de l'environnement.

Ainsi, si vous parcourez ce numéro 130, vous saurez que notre commune a encore pris la tête du palmarès des Mariannes du Civisme.

Vous saurez aussi que nous avons accompagné au nom du village Madame Denise Carrette dans sa dernière demeure.

Vous découvrirez le projet de Maison de l'Écomobilité et d'aménagement de voie douce de St Rémy aux Molières. Vous saurez le minimum sur votre Communauté de Communes qui décide déjà d'une bonne partie de notre quotidien.

Vous serez prévenus de l'extinction prochaine entre 1h et 5h du matin de l'éclairage public.

Vous aurez déjà noté les dates de nos événements dans l'agenda détachable mais aussi celles des trois samedis matins de concertation à propos des rythmes scolaires. Vous aurez testé enfin, encore une fois le talent et le regard aiguisé de Claude Guillemain sur notre village, en croisant les mots. Et lu aussi "Mémoire au Village".

S'informer est un élément constitutif du savoir. Et le savoir est très utile à ceux qui commentent ou ceux qui font.

Soyons de ceux qui savent, et s'il nous en reste l'envie et le temps, soyons de ceux qui font.

Et notre village en sera encore plus riche et agréable. Très bonne année 2018 à tous,

**Yvan LUBRANESKI**

Maire des Molières

Président des Maires Ruraux de l'Essonne



### 26 octobre : Atelier arnaques **Que Choisir** dépannage à domicile : "**Faites-vous dépanner, pas arnaquer**"

À l'initiative d'**Élisabeth Le Boulanger**, conseillère municipale déléguée aux aînés, l'**UFC Que Choisir** est venue pour la deuxième fois aux Molières, avec cette fois pour thème les démarchages à domicile.

Une fois de plus, des conseils judicieux ont été donnés par les membres de l'association, et de nombreuses questions ont été posées. Élisabeth vous fera passer prochainement un tableau récapitulatif.

**Rappel :** méfiez-vous de ce genre de publicité, régulièrement distribuée dans les boîtes à lettres. Les sociétés qui les distribuent, mettent du bleu-blanc-rouge et cherchent à faire croire à des informations officielles. Leurs pratiques ne sont pas toujours éloignées de l'abus de faiblesse et leurs prix toujours exagérés. Nous ne pouvons que vous conseiller plutôt nos artisans locaux dont vous trouvez les coordonnées sur [lesmolières.fr](http://lesmolières.fr) ou dans le bulletin municipal, mais aussi auprès de vos voisins. Faisons jouer la solidarité et la proximité.



### 5-6 novembre : **Marché Gourmand & Salon Artisanal**

Le rendez-vous traditionnel de début novembre a tenu ses promesses, bien que positionné en fin de vacances scolaires.

La nouvelle disposition des tentes et des exposants, imaginée par **Stéphane Miot**, vice-président de la Caisse des écoles, permettait à chacun de bénéficier de plus d'espace pour chiner et se rencontrer, dans une atmosphère plus conviviale, notamment autour de la buvette de la **Caisse des Écoles**.

Merci à l'ensemble des bénévoles !



### 31 octobre : **Halloween** à la médiathèque

Carton plein pour Mélanie et Stéphanie qui ont accueilli le matin une belle bande de petits diables pour leur conter des histoires à frémir et distribuer quelques bonbons... bien sûr...



### Novembre/Décembre : **Jeux XXL** à la médiathèque

Moments ludiques à la médiathèque, pendant plus d'un mois, avec des jeux prêtés par la Bibliothèque Départementale de l'Essonne. À renouveler !





### 11 novembre : 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

#### Discours du Maire, Yvan LUBRANESKI

[Seul le prononcé fait foi]

"Mesdames et Messieurs les élus, nouveaux et anciens, Mesdames et Messieurs les représentants des associations d'anciens combattants, de l'ARAC, de la FNACA, de l'UNC et du Souvenir Français, Monsieur le représentant de la Gendarmerie de Limours, Monsieur le Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Limours, cher Gilbert, Mesdames et Messieurs les musiciens de l'ensemble musical du Hurepoix, Chers conseillers municipaux enfants, nouveaux et anciens, Chers habitantes et habitants des Molières,

Nous sommes réunis ce jour pour commémorer ensemble l'armistice du 11 novembre 1918, mettant fin à la première guerre mondiale, et pour honorer la mémoire de nos morts pour la France, et bien sûr parmi eux, ceux des Molières.

Pour la troisième année, nous sommes dans le centenaire de cette guerre.

Comme l'ont rappelé les messages qui viennent de vous être lus, 1917 est une année terrible, en pertes et en souffrances, le peuple est épuisé.

Dans un an, le 11 novembre 2018, ce centenaire prendra fin avec un travail que la section « Mémoire au village » des Molières est en train de produire, et peut-être avec des travaux réalisés par les enfants à l'école.

Je veux saluer ici le travail de « Mémoire au village » qui contribue fortement à faire vivre la mémoire, en la rapprochant des événements et des sujets concrets qui touchent notre village.

C'est ainsi qu'en 2006, Claude GUILLEMIN, Maire des Molières, et son équipe municipale, ont rendu hommage à Roger TIRAND en collaboration avec l'ARAC départementale et « Mémoire au village ».

Car, si nous commémorons aujourd'hui le 99<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, nous célébrons également les 100 ans de l'ARAC, Association Républicaine des Anciens Combattants.



Solidarité, lutte pour la paix, lutte contre la misère et l'exclusion, voilà l'engagement des militants de l'ARAC un siècle maintenant. . .

Cette association fut créée par quatre « poilus » de la Grande Guerre, dont Henri BARBUSSE, l'auteur du livre « Le feu », paru en 1916 et qui obtint le Prix Goncourt. Je vous invite si ce n'est déjà fait, à lire l'article de Pierre PRUNETTA dans notre Bulletin municipal de novembre – décembre 2017.

Revenons à Roger TIRAND. Ancien Maire des Molières, de mars 1924 à mai 1925, Roger TIRAND était imprimeur et a notamment imprimé l'Appel à la Résistance du 10 juillet 1940 rédigé par Jacques DUCLOS et Maurice THOREZ, quelques jours après l'appel du Général DE GAULLE.

Roger TIRAND était un membre éminent de l'ARAC, c'est pourquoi un hommage particulier lui fut rendu ici avec

les représentants de cette association, autour d'une plaque rappelant cet Appel du 10 juillet déposée sur sa sépulture. . .

Habitants des Molières, nous nous souvenons de Roger TIRAND, et nous nous inscrivons aussi et toujours dans ce lien fort avec l'ARAC.

Aussi, nous déposerons aujourd'hui une gerbe parée de la mention « 100 ans de l'ARAC ».

Cet hommage fait ainsi le lien entre la Grande Guerre, et toutes celles qui lui ont malheureusement succédé. Il fait le lien aussi entre le cortège de mort et de souffrance que la guerre produit et tout ce qu'il faut reconstruire, avec patience, matériellement et moralement.

Voilà pourquoi nous tenons à saluer particulièrement et bien fraternellement les représentants de l'ARAC et de l'ensemble des associations d'anciens combattants."



14-25 novembre :  
Expo "Regards & Jeux"  
à la médiathèque

L'exposition avait l'ambition d'apprendre aux enfants, petits et grands, à **mieux regarder un tableau peint grâce à des ateliers ludiques** :

- À partir du jeu : la couleur, la perspective, la lumière, quelques grands mouvements picturaux,
- Observer des reproductions : décompte d'éléments, recherche de détails, rendu des tissus,
- Découvrir quelques peintres à partir de puzzles (Fernand Léger, Max Bill, Bonnard, Monet, Matisse), recherche de différences (2 versions du Tricheur), reconstitution d'un tableau vivant avec le Caravage (costumes),
- Créer « à la manière de » Miro, Arcimboldo,...

Comme d'habitude, l'exposition a été mise à disposition des ateliers NAP et des enseignant-e-s du groupe scolaire qui ont pu organiser des visites de classes.



26 novembre : **Journée ludique** au Paradou

En partenariat avec Didacto et Ludoshop, un dimanche après-midi convivial a permis à de nombreuses familles de **découvrir et tester des jeux de société originaux**.

Barbe à papa et buvette de la **Caisse des Écoles** nous ont permis de reprendre des forces !





### 24 novembre : Salon d'automne à la Maison d'Accueil Spécialisé des Tout-Petits

Comme chaque année, la MAS des Tout-Petits, maison d'accueil pour enfants et adultes polyhandicapés, située rue de Cernay, s'ouvre sur le village à l'occasion de son salon d'automne.

Des oeuvres d'artistes confirmés, d'artistes amateurs, se mêlent aux travaux des résidents, effectués dans leur atelier d'art-thérapie.

Avec Gérard Courtois, directeur général, et Thierry Lorin, président de l'association, Yvan Lubraneski a souligné la qualité du travail de **Jacques Huberdeau et Jean-Pierre Bardoux**, qui animent un réseau de passionnés et ces ateliers d'art-thérapie depuis de nombreuses années.



### 1-3 décembre : "Le Père-Noël est un artiste" Salle d'expositions de l'Espace Culturel & Associatif

Ce fut la troisième édition de cette expo-vente d'oeuvres et d'objets d'artistes membres des ateliers des Fonds d'Armenon. Ces ateliers sont situés dans l'ancien bâtiment TDF, sur le plateau des Molières, non loin de La Lendemain.



### Un Centre Équestre ouvert et innovant

- Cavaliers de tout âge et tout niveaux : pratique classique de l'équitation : dressage, saut d'obstacles, cross.
- Nouveau : **activités complémentaires** et variées : enseignement du **polo**, école d'**attelage**...
- Nouvelle activité développée à la montagne (Savoie) : en hiver **ski-joëring** et randonnées dans la neige, en été **raids** et **randonnées en montagne**.
- Le Centre équestre propose aussi ses attelages en **formule calèche pour tous vos événements** (mariages, anniversaires, tournages de films...)

+ d'infos : [contact@equitation-molieres.com](mailto:contact@equitation-molieres.com)

Mr FERREIRA à votre service  
 Pour tous travaux Jardinage & Bricolage  
 01 60 12 93 89 – 06 03 22 97 82  
 (possibilité paiement cheque emploi service)



**RLE**  
 ELECTRICITE GENERALE  
 4, Rue de la Janvierie  
 91470 LES MOLIERES

Tel: 01.76.91.31.11  
 Port: 06.08.68.69.01  
 Mail: [rle.elec@gmail.com](mailto:rle.elec@gmail.com)

**TAXIS**

Mr. Luis De Sousa  
 4 rue de Boullay  
 91470 Les Molières

Toutes distances  
 Conventonné Sécurité Sociale  
 Transports personnels, professionnels et médicaux

06 09 61 36 15      01 60 12 52 99

Entreprise Générale du Batiment  
 M. St GAGAROV

9, rue de Cernay      Tél. : 06 98 57 66 44  
 91470 Les Molières      Mail : [gagarov.stoyan@yahoo.com](mailto:gagarov.stoyan@yahoo.com)

Boucherie Charcuterie **CHEVRY II**

1<sup>er</sup> Prix Boucherie Papilles d'Or 2014

**Boucherie CHEVRY II**  
 Boucherie - Charcuterie

1, place du marché neuf  
 91190 Gif s/r Yvette  
 Tél. 01 60 12 23 36  
[www.boucherie-eglise-marcoussis.com](http://www.boucherie-eglise-marcoussis.com)

### 4 décembre : Réception d'une délégation chinoise

Pour la deuxième fois cette année, une délégation d'administrateurs d'une banlieue rurale de Pékin est venue aux Molières.

Responsables de l'aménagement et de l'urbanisme dans la province de **Schenzen**, les membres de cette délégation souhaitent échanger sur différents sujets et les réponses que nous leur apportons, ici, et là-bas : étalement urbain, développement de l'agriculture maraîchère, mobilité...

Accompagné par **Sylvie tréhin**, maire-adjointe à la vie associative, culturelle et sportive, **Yvan Lubraneski** a rencontré des personnes motivées et toujours impressionnées que nous soyons, contrairement à eux, administrés par des citoyens élus.



### Décembre à la maternelle : Père-Noël, chants et ateliers NAP

Personnel enseignant et personnel périscolaire savent valoriser et susciter les compétences de nos petits, et faire la fête aussi. Après la visite du Père-Noël, les enfants ont pu entonner quelques chants devant leurs parents, avec un goûter. Ce fut aussi l'occasion de découvrir leurs réalisations : décor de l'école sur le thème des oiseaux, décorations de Noël...

### 6 et 13 décembre : Confection des Couronnes de Noël

Comme chaque année, dans une ambiance conviviale autour de **Stéphane Miot**, vice-président de la **Caisse des Écoles**, parents et bénévoles, peu nombreux mais motivés, ont créé les couronnes de Noël mises en vente par la suite à la garderie de l'école le vendredi soir.

Succès au rendez-vous : tout est parti !

Encore merci aux parents qui ont participé, et ainsi contribué au **financement des sorties** et à l'accompagnement de nos enfants.



### 6-17 décembre à la maternelle : Boutique éphémère salle d'expositions

En supplément de la programmation d'expositions et d'expo-ventes, les artisans du territoire ont cette possibilité de **louer à plusieurs cet espace**, pour une ou plusieurs semaines, en décidant de leurs horaires. Trois créatrices nous proposaient cette fois, quelques jours avant les fêtes, des articles de déco, bijoux, sacs et pochettes en tissu, objets en céramique...



16 décembre :

### Fête des aînés ambiance cabaret au Paradou

Les membres élus et associés au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) donnaient rendez-vous à nos aînés au Paradou pour une après-midi conviviale et gratuite.

**Chansons et danses avec Yvan**, qui animait bénévolement, et **magie au rire communicatif d'Arsène**.

**Stéphane Miot**, conseiller municipal délégué à la jeunesse, et son groupe d'**ados**, constitué pour garder le lien avec les enfants au-delà du CM2, avaient préparé en atelier des **décorations** de Noël, sous cloche, à disposer sur les tables des invités. Graines de magiciens, ils sont passés aussi parmi les convives pour faire des petits tours, et ont participé au service.

Merci à **Élisabeth Le Boulanger**, conseillère municipale déléguée aux aînés, et Stéphane Miot, qui ont piloté l'organisation de cette fête.

L'an prochain, la tradition du **repas des aînés** reprendra force et vigueur en nous mobilisant humainement afin de rester dans un budget équivalent.

En effet, les administrateurs du C.C.A.S. poursuivent une orientation forte en direction des familles les plus fragiles et des initiatives à caractère social.



Décos de Noël préparées par le groupe d'ados de Stéphane



Buffet gourmand avec pâtisseries des Molières



17 décembre :

### Noël des enfants au Paradou

Le traditionnel spectacle du dimanche avant les vacances, offert aux enfants du village, accueillait un duo de musiciens jouant harpe, guimbarde et cornemuse, qui nous ont fait voyager **de Bretagne en Écosse, en passant par l'Irlande**.

Un peu plus tard, le **Père-Noël** était au rendez-vous avec une boîte garnie de bonbons pour chacun.

Enfin, chocolat chaud et jus de fruits pour les enfants, vin chaud pour les parents, étaient servis par élus et bénévoles aux participants, en se souhaitant de bonnes fêtes.





### Ambiance de fêtes

Trois sapins ont été installés et illuminés pour les fêtes, tout comme l'**arbre de la Liberté**, en coeur de village.

Depuis 3 ans, deux sapins en pot et un tapis sont disposés devant chaque commerce. La commission "Culture & Fêtes" du **Conseil Municipal des Enfants** est venue les garnir de guirlandes et de neige.

### Nouveaux éclairages LED

*Chemin des écoliers*. Ces nouveaux modèles, à basse consommation, font partie du renouvellement progressif du parc de lampadaires sur la commune.



### Poubelles / sacs à déjections canines

*Écoles*. La commune installe de nouvelles poubelles, et les place avec l'aide de la commission "Cadre de vie et civisme" du **Conseil Municipal des Enfants**. Il ne reste plus qu'à compter sur la propreté de tous...



Depuis 2015, la loi confère à la collectivité le rôle « d'autorité organisatrice de l'énergie ».

Cette responsabilité est fondamentalement morale et citoyenne. La prise de conscience, pour éviter les gaspillages, est réelle.

**La commune a notamment demandé un audit de l'éclairage public et remplace petit à petit ses équipements** par des équipements moins consommateurs d'énergie (LED).

La technologie LED, actuellement maîtrisée et abordable, en remplacement des lampes à vapeur de mercure énergivores, permet en effet de réelles économies d'énergies pour un éclairage équivalent.

Pour aller plus loin, et réduire encore davantage la consommation d'énergie (tout en maintenant un confort suffisant aux administrés), les membres du **Groupe de travail « transition énergétique »**, lors de leurs trois réunions en 2017, ont proposé au conseil municipal une démarche d'**extinction nocturne de l'éclairage public**.

L'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC)** à laquelle la commune a récemment adhéré, a dans le même temps produit un diagnostic concluant également à cette extinction.

Enfin, **de nombreuses communes** autour de nous ont maintenant un an d'expérience, sans constater de problèmes en termes d'accidents ou de délinquance.

Réunis en bureau municipal puis en conseil municipal en novembre et décembre 2017, les membres de l'équipe municipale ont donc validé une **extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin**.

*Elle sera effective, normalement à partir de la fin du mois de janvier 2018, car il reste quelques horloges à changer.*



L'extinction de l'éclairage public au milieu de la nuit présente l'avantage d'être un dispositif simple, fiable et bon marché pour engendrer des **économies d'énergies** (~9 % par heure d'extinction quotidienne) et financières (~4 à 6 % par heure d'extinction quotidienne). Cette solution présente également l'avantage d'améliorer le respect des rythmes écologiques (**aucune pollution lumineuse** pendant la coupure).

**Sécurité routière** : il est constaté dans les expérimentations actuelles que les automobilistes sont plus prudents et roulent moins vite dans les milieux moins bien ou pas éclairés.

Enfin, l'efficacité de l'éclairage dans la **diminution des délits** est, contrairement aux idées reçues, loin d'être établie. Probablement parce que le délinquant tire bénéfice tout autant que sa victime d'un environnement éclairé.

○ **SAMEDI 13 & DIMANCHE 14 JANVIER**

## EXPOSITION PHOTOS

proposée par l'association Arts et Photos

samedi 10h-12h & 14h-19h / dimanche 14h-19h

↳ Espace Culturel & Associatif



○ **JEUDI 18 JANVIER À 20H45**

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE



15, rue Fontaine de Ville  
à Briis-sous-Forges

○ **DIMANCHE 21 JANVIER À 16H**

## Galette des MoliéRois on est tous invités !

↳ Salle du Paradou



○ **SAMEDI 27 JANVIER DÈS 20H**

## LOTO DE LA CAISSE DES ÉCOLES

↳ Salle du Paradou



○ **JEUDI 1ER FÉVRIER - 9H & 11H**

## Anik Incerti, conteuse

> à 9h : Racont' Tapis pour les assistantes maternelles et leurs tout petits

> à 11h : Extraits de romans et nouvelles littéraires

↳ Salle polyvalente de l'Espace Culturel & Associatif



Raconte-Tapis

○ **SAMEDI 10 FÉVRIER - 11H À 13H**

## APÉRO'GRAINES

↳ Espace Culturel & Associatif

- Échanges de graines

- Installation de la Grainothèque  
à l'épicerie du village

Organisé par le Groupe de travail  
"Alimentation & production locales"



○ **VENDREDI 16 FÉVRIER - 15H15**

## LES HIVERNALES

Sensibilisation autour de la marionnette

École élémentaire (CM1 et CM2 pendant les NAP)

avec la Compagnie **Les Anges au Plafond**

Organisées par la Communauté de Communes du Pays de Limours  
en amont des représentations de "Une Antigone de papier"

à La Scène - Limours **samedi 9 & dimanche 10 mars**

20h30 15h30 et 20h30



➔ à noter dès maintenant :

• **Carnaval des enfants** ➔ samedi 17 mars

• **Marche de Printemps** de la Communauté de Communes ➔ dimanche 18 mars

• **Journée alimentation et produits locaux** ➔ samedi 24 mars 11h-17h, au Paradou  
(repas & théâtre, tous publics)

## Conseil municipal

du 11 décembre 2017 (extraits\*)

### • DÉCISION MODIFICATIVE N°3 – BUDGET GÉNÉRAL – ANNÉE 2017

- Section dépenses de fonctionnement :

\* Chapitre 011 – Article 615221 « Entretien des bâtiments » :

- 20 000 €

\* Chapitre 023 – Article 023 : 20 000 €

(virement à la section d'investissement)

- Section dépenses d'investissement :

\* Opération 119 « Travaux rue de l'étang » Article 2031 : - 15 000 € (études de maîtrise d'œuvre pour travaux).

\* Opération 10002 « Mairie » Article 21311 : 15 000 € (complément de travaux réfection de salles en mairie).

\* Opération 10007 « Services techniques » Article 2182 : 20 000 € (achat d'un véhicule)

- Section recettes d'investissement :

\* Opération financière OFI Article 021 : 20 000 €

(complément de travaux réfection de salles en mairie).

*Adoptée à l'unanimité*

### • SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE RECETTES DES SERVICES PÉRISCOLAIRES DE LA COMMUNE

la régie de recettes des services périscolaires n'est plus utile depuis que les opérations de recouvrement des recettes provenant des services périscolaires ont été transférées au Trésor Public.

*Adoptée à l'unanimité*

### • CONVENTION D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX MIS À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION ARTS ET PHOTOS

La commune met régulièrement des équipements à la disposition des associations sportives ou culturelles locales. Des conventions en fixent le cadre, ce sera le cas pour cette nouvelle association.

*Adoptée à l'unanimité*

### • RAPPORT SUR LES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT - ANNÉE 2016

Les faits marquants sont les suivants :

\* pour le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay (SIERC) :

- le travail autour de la remise en marche du forage de Saint Lambert avance. L'enquête publique devrait se tenir en 2018,
- l'entretien du réseau se poursuit : il reste des efforts à faire sur le rendement,
- la qualité de l'eau est satisfaisante.

\* pour le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY) :

- les budgets assainissement et rivières sont séparés,
- accent sur la prévention des inondations (remise en état des zones humides, entretien des berges, mesure des risques...),
- campagne d'auscultation par sonar,
- efforts pédagogiques auprès des élus et des écoles.

Pour conclure, le consommateur paie un ensemble de services liés à la disponibilité permanente d'eau potable pour tous d'une part et la protection de l'environnement d'autre part.

Cette facture est composée de trois parties :

- la partie distribution de l'eau,
- la partie collecte, transport et traitement des eaux usées,
- la partie organismes publics (Agence de l'eau, Voies navigables de France...).

La facture est composée d'une partie fixe (abonnement) et d'une partie variable correspondant à la consommation.

Le coût a augmenté d'environ 1% entre 2015 et 2016.

*Le Conseil Municipal prend acte*

### • APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

Ajout de la compétence n°11 « création et gestion de maisons de services au public ». Cette compétence n'est exercée par aucune des communes membres.

*Le Conseil Municipal approuve*

### • INFORMATIONS DIVERSES

- EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : voir page 17 de ce numéro

- CONCERTATION RYTHMES SCOLAIRES : Trois séances ont d'ores et déjà été fixées, et cette commission sera ouverte à tous voir page 21 de ce numéro

- RÉHABILITATION DE 19 LOGEMENTS DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 3F À « LA JANVRIÈRE » voir page 22 de ce numéro

\*Les comptes-rendus complets des Conseils Municipaux sont disponibles en intégralité sur [lesmolieres.fr](http://lesmolieres.fr) ou en **mairie**.

## • QUELS RYTHMES SCOLAIRES POUR 2018-2019 ?

**L'Éducation Nationale a choisi de laisser le choix aux communes de poursuivre la semaine de 4 jours 1/2 avec 5 matinées d'école, ou de passer à 4 jours d'école, le mercredi passant en totalité en temps périscolaire.**

La commune des Molières a mis en place à la rentrée 2015 les **Nouvelles Activités Périscolaires**, avec des ateliers ludiques ou plus pédagogiques, visant à compléter les apprentissages de l'enfant, dans un esprit collectif et citoyen à l'échelle du village.

C'est ainsi, par exemple, que le **Conseil Municipal des Enfants** a pu fournir un travail et réaliser ses projets en prenant appui sur des horaires où les enfants sont disponibles et n'ont pas d'activités extra-scolaires.

C'est également ainsi que bénévoles, associations, artistes et centre équestre du village ont été mis à contribution

pour **faire découvrir des activités aux enfants**, pendant 2 x 1h30 tarifées moins cher que de la simple garderie.

À l'heure des choix, la municipalité n'a pas de "religion" en la matière, et se veut à **l'écoute de tous**, mais **dans l'intérêt de l'enfant**.

**C'est pourquoi nous serons accompagnés dans notre réflexion et nous vous proposons de vous y associer** en nous écrivant à [contact@lesmolieres.fr](mailto:contact@lesmolieres.fr) ou en vous présentant en Mairie.

**Notez dès maintenant les dates où se réunira la commission extra-municipale de concertation, ouverte à tous :**

Les samedis **17 mars, 31 mars et 7 avril**, à 10h.

Les enfants comptent sur vous !



► **Réhabilitation des 19 logements sociaux de la société immobilière 3F, rue de la Janvrerie.**

La commune, ayant eu connaissance des aides de l'État en la matière, avait demandé à la société Immobilière 3F, propriétaire-bailleur des 19 logements sociaux de la Janvrerie, d'inscrire rapidement la résidence dans un programme de rénovation énergétique.

Le quartier n'a jamais fait l'objet d'une rénovation d'ensemble et réduire la facture énergétique est par ailleurs un enjeu majeur.

La société immobilière 3F a annoncé récemment le lancement d'un **important programme de réhabilitation**.

Le montant des travaux est estimé à 454 300 € TTC (soit en moyenne 23 900 € / pavillon, comprenant notamment :

- l'isolation des combles,
- le remplacement des menuiseries extérieures,
- la mise en sécurité électrique,
- le remplacement des moteurs et de toutes les grilles et bouches d'aération,
- le remplacement des ballons et l'installation d'une pompe à chaleur pour chaque logement.



Ces travaux devraient permettre des économies conséquentes puisque **l'étiquette du logement passerait de G à D** (voir diagramme ci-dessous).

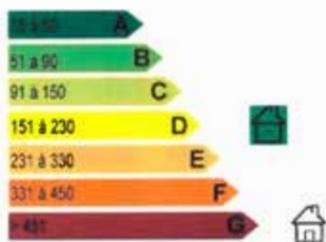
La société Immobilière 3F s'engage par ailleurs à réaliser ces travaux **sans augmentation de loyer** pour les occupants actuels.

Ces travaux, très attendus par les locataires devraient débuter au cours du 1er trimestre 2018.

Ils ont été informés lors d'une réunion organisée le 11 décembre dernier par le bailleur.

Parmi ses engagements, 3F compte assurer un suivi scrupuleux des travaux, et met à disposition le gardien-référent de la résidence pour toute réclamation durant ces derniers.

- Performances
- Avant travaux : 563 kWhep/m<sup>2</sup>.an – Etiquette G
- Après travaux : 220 kWhep/m<sup>2</sup>.an – Etiquette D



- Opération immobilière privée **14, Grande Rue** :
- 14 logements à l'achat
- 4 logements sociaux

Cette parcelle, urbanisable depuis plusieurs années par ses propriétaires, va faire l'objet d'un aménagement et de plusieurs constructions.

La municipalité a passé beaucoup de temps dans une première phase à faire comprendre à un promoteur qu'une densité de 40 logements à cet endroit était disproportionnée.

Un second promoteur a présenté un deuxième projet aux propriétaires, comprenant **18 logements** dont 4 à vocation sociale. Les propriétaires ont retenu ce projet. Ces proportions sont plus acceptables pour la commune, bien qu'elle ne puisse légalement se prononcer qu'au regard du Plan Local d'Urbanisme.



• début des travaux :  
2<sup>ème</sup> trimestre 2018

• livraison : été 2019

(calendrier annoncé par le promoteur)

Il est réjouissant cependant de noter, parmi les caractéristiques du projet, l'utilisation de matériaux nobles et le souci d'**inclusion paysagère dans le village**. Au centre de cet îlot, une mare et des arbres préservés seront complétés par un potager partagé.

Les premières maisons ont commencé à être réservées par des habitants des Molières qui ne veulent pas quitter le village (voir publicité ci-dessous).

Ce sera certainement aussi le souci des locataires qui se verront attribuer les quatre futurs logements sociaux.

ELIGIBLE  
**LOI PINEL**  
Le non-respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales

# R

## Résidence LES 2 CHÊNES

Les Molières

ICI NOUS REALISONS POUR VOUS 14 MAISONS DE STANDING RT 2012 DU T3 AU T6

FRAIS DE NOTAIRE RÉDUITS \*

01 30 52 06 06

@ contact@fvdc.fr

**FONCIERE**  
Vallée de Chevreuse

CRÉATEUR DE CADRE DE VILLE

\* HORS FRAIS HYPOTHÉCAIRES, DE DOSSIER ETC...  
Photo non contractuelle

GRDF  
GAS NATUREL  
DISTRIBUÉ EN FRANCE

PAYSAN D'AVANCE  
ZONÉ B1

Le dernier congrès des Maires Ruraux de France, était bien nommé « La commune, territoire de France ». Cette expression nous fait comprendre que, de la même façon qu'en économie, le pouvoir politique peut être vertueux s'il sait se composer d'unités territoriales au sein desquelles les citoyens exercent une certaine souveraineté.

En ce sens, l'approche permaculturelle et le biomimétisme confortent cette analyse : c'est parce que la nature se compose d'écosystèmes qui interagissent entre eux, qu'elle est efficace et résiliente.

C'est lorsque l'économie s'organise en écosystèmes qui interagissent entre eux, qu'elle produit du réel, qu'elle se centre sur sa plus-value c'est-à-dire la qualité et la productivité des apports humains, et donc qu'elle est efficace et productive dans le temps. C'est donc aussi lorsqu'il est organisé entre individus qui le reconnaissent et l'adoptent, que le pouvoir politique est démocratique, et donc efficace et productif dans le temps.

À l'inverse, une monoculture produit en quantité au détriment de la qualité nutritive et gustative ; une grande entreprise se soucie essentiellement de la quantité de dividendes à distribuer aux actionnaires, quel qu'en soit le prix ; et l'État, s'il centralise plus qu'il ne fédère, brutalise les territoires et leurs forces vives, plus qu'il ne les valorise.

À ce stade du propos, il nous appartient d'éviter la confusion entre le repli ou l'autarcie, d'une part, et l'exercice d'une souveraineté locale dans un monde global et interdépendant, d'autre part. C'est bien l'exercice d'une souveraineté locale dans un monde global et interdépendant, qui nous intéresse.

L'écosystème que constitue notre commune ou notre communauté de communes, s'inscrit dans une région, un pays, un continent et un monde.



D'une certaine façon, les maires ruraux rappellent ainsi que la France est un écosystème fait de territoires de projets. La commune en étant la première cellule, la base de vie d'une démocratie politique.

Il est donc important que nous comprenions, à travers le territoire, l'enjeu démocratique.

En effet, alors que la commune s'est trouvée reconnue et chargée de compétences et de missions depuis la Révolution jusqu'au milieu des années 1980, elle se trouve depuis vidée peu à peu de sa substance, enfermée dans les processus normatifs de l'État, acculée dans des intercommunalités où sa parole est parfois noyée.

Rappelons-nous, à tout moment, que, si nos conseillers municipaux perdent de la souveraineté, c'est chacun d'entre nous qui en perd.

L'organisation territoriale, depuis 30 ans, recentralise, et il n'est pas aisé pour le citoyen de s'en rendre compte.

En fait, il ne s'en rendra compte qu'à l'occasion d'un problème rencontré, pour lequel il interrogera sa commune, laquelle lui répondra qu'elle n'a plus prise directe ou indirecte sur le sujet.

L'exemple qu'il nous plaît d'utiliser est celui de l'urbanisme.

*Vous vous réveillez un matin et constatez l'apparition, sur le terrain voisin de votre logement, d'un panneau faisant référence à un permis de construire. Le long de votre habitation, un immeuble est en projet. Les premières caractéristiques visibles de ce projet vous inquiètent. Vous filez à la mairie et demandez à voir le maire ou l'adjoint à l'urbanisme. Et là, on vous répond que l'urbanisme est géré maintenant par un bureau à 40 km de chez vous, par un agent administratif qui ne reçoit que sur rendez-vous, lequel vous expliquera que le permis a été accordé conformément au Plan d'urbanisme intercommunal, et que vous pouvez toujours le contester au tribunal administratif dans un délai de 2 mois.*

*Vous réalisez alors que vos élus de proximité, qui connaissent votre rue, votre quartier, qui vous connaissent peut-être, ou même votre famille, à la boulangerie, à l'école, vous auraient peut-être accueilli, auraient entendu vos inquiétudes, mais ça c'était avant.*

*Vous êtes devenu un numéro de parcelle cadastrale dans un bureau 1222 d'une ville où vous mettez rarement les pieds.*

Voilà, au prétexte d'économies et d'efficacité, comment nos démocraties, déjà sous le joug des intérêts financiers, s'organisent de la même façon que ces derniers, en fusionnant « l'infusionnable », en rationalisant plus que de raison.

Des intercommunalités grand format risquent demain de prendre les décisions qui vous concernent sans aucune prise en compte de votre environnement ni de vos spécificités.

De l'urbain au rural, leur avènement accentue les concentrations inhumaines et perpétuent les désertifications. Elles installent un modèle de société de l'anonymat et du contrôle des masses, où ce qui importe uniquement, c'est votre capacité financière, ce sont vos réseaux, gages de survie parmi les loups.

Aujourd'hui, nous nous méprenons en éloignant les lieux de décision, y compris en matière d'efficacité et d'économies réalisées.

Nous créons des mastodontes qui ne signifient rien pour les habitants, dont l'efficacité n'est pas confirmée, de surcroît, par la Cour des Comptes, et surtout, au sein desquels la démocratie ne peut réellement prendre forme, ni la souveraineté s'exercer, car l'échelle est trop grande.

Les intercommunalités, au sens de la Loi, sont des Établissements Publics de **Coopération** Intercommunale (EPCI).

Cependant, si la taille de certaines est démesurée, elles portent toutes en elles un gène anti-démocratique.

En effet, la notion de coopération entre communes, intitulée par la Loi, a laissé place à une confrontation basée sur le poids démographique des communes.

Dans la Communauté de Communes du Pays de Limours, de St Jean de Beaugard à Limours, en passant par Les Molières, 14 communes sont membres.

Mais je lis à chaque fois dans les yeux de mes voisins la surprise lorsque je leur indique qu'il suffit que trois communes se mettent d'accord, pour que les onze autres n'aient plus qu'à accepter leur décision.

Comme base de coopération, certes on fait mieux ! Heureusement, et pour l'instant, dans cette Communauté, la recherche de consensus prévaut et cela se passe plutôt bien... jusqu'à ce qu'on nous dise un jour que 26 000 habitants, c'est trop peu !

De même, les vingt-deux régions de France avaient du sens, une histoire, et une marque territoriale dans l'esprit de leurs habitants et des Français.

Pour rationaliser en tripataillant deux ou trois choses politiquement au passage, on les a fusionnées. Quelle économie a-t-on faite ? Celle d'avoir conservé les anciens sièges de régions un peu partout, avec certains collaborateurs qui travaillent ici le matin, et là l'après-midi ?

Et plus grave, comment, maintenant, pouvons-nous préserver la proximité, si nous voulions supprimer les Départements ? Cela aurait pourtant été bien plus simple, avec 22 régions, de supprimer ce niveau entre régions en intercommunalités !

Ici, en Île de France, la Métropole du Grand Paris cohabite avec la Région Île de France : on voulait réduire le mille-feuilles administratif, et pourtant on ajoute des couches supplémentaires.

Ces erreurs manifestes, récentes, sont l'expression d'un monde ancien, alors que nous voyons naître, localement, dans le monde entier et singulièrement en France, des initiatives citoyennes, à l'échelle de communes ou de petites communautés.

Dans le sud de la France, un groupement coopératif de citoyens a financé et mis en œuvre plusieurs éoliennes sur leur territoire. Ici et là, nous voyons fleurir des recycleries, des ressourceries, des projets partagés et co-construits à l'échelle de quartiers ou de communes.

Les collectivités locales sont parfois à l'initiative ou finissent par s'associer à ces projets, qui démontrent leur utilité et créent de l'emploi pérenne en même temps qu'ils répondent à des enjeux et des urgences qui dépassent largement les frontières du territoire, puisqu'ils ont un caractère mondial.

Oui, la mondialisation a accéléré, finalement, en ce sens, parmi ses vices et ses turpitudes, l'émergence d'une conscience citoyenne à l'échelle mondiale.

Non seulement ces milliers d'initiatives à l'échelle mondiale créent des activités utiles, mais elles ont en commun de rassembler les citoyens d'un territoire dans une dynamique positive, qui révèle un élan démocratique nouveau.

**Nous sommes donc là, à la croisée des chemins. C'est la fin d'un monde qui a tout sacrifié au progrès jusqu'à sa propre nature. C'est le début d'un autre qui s'intéresse à l'impact de ses activités et au périmètre humain et démocratique de sa méthode.**

Les élus municipaux et les maires réagissent donc moins aujourd'hui aux réformes territoriales menées par l'État par conservatisme, que par anticipation de ce nouveau monde qu'ils voient naître ou qu'ils encouragent à naître par leur proximité.

Ils sont sans doute les premiers à comprendre ce qui se passe.

Aux Molières, il est impressionnant de voir souvent des citoyens se « déclencher » sur un sujet qui les préoccupe. En fait, à chaque fois qu'un nouveau comité ou qu'un groupe se constitue, des personnes qui n'avaient jusqu'alors pas encore participé à la vie de leur village se font connaître et s'impliquent. Cette richesse humaine qui investit le territoire à petite échelle, peut faire du pouvoir local une chance pour notre pays, si dans le même temps nous ne supprimons pas les prérogatives de la commune au profit d'une centralisation inadaptée et **de grands ensembles qui ne satisfont que l'appétit de grands élus...**

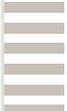
**Au contraire, la renaissance de l'intérêt général à l'échelle des territoires, la résurgence des "communs", portés humainement et en proximité, doivent absolument rencontrer un mouvement volontaire de décentralisation à l'échelle nationale, européenne et mondiale,** qui intègre la participation des citoyens (démocratie participative) et protège leur souveraineté dans les lieux de représentation (démocratie représentative et consentement).

Si ce rendez-vous n'a pas lieu, il nous faudra passer par des moments douloureux de confrontation entre **le vieux monde qui se meurt** et celui qui tarde à apparaître. Dans ce clair-obscur surgissent les monstres d'Antonio Gramsci : le repli, le nationalisme, le régionalisme, et toutes les idéologies qui naissent et se nourrissent de la frustration des peuples dans leur souveraineté.

Si nos dirigeants comprennent cela, beaucoup de peine nous sera épargnée. Sinon...

**Yvan LUBRANESKI**

**Suite de notre dossier, page 28 :**  
"La Communauté de Communes du Pays de Limours"

 **NOEMA** [DESIGN  
GRAPHIQUE  
DIGITAL  
D'ESPACE ]  
www.noema.design  
  
Contact  
communication@noema.design  
Les Molières

Votre publicité ici  
Renseignements :  
contact@lesmolières.fr

**GARAGE DU CENTRE - 4, Espace des Trois Quartiers 91400 GOMETZ-LA-VILLE**



**Nouveau 3008 Peugeot**



**Assainissement  
Aménagement Urbain**

2, rue  
Hélène Boucher 91460 Marcoussis  
Tel : 01 69 01 10 44 - Fax : 01 69 80 71 31 - mail : tpe@tpessonne.fr



• Remplace  
• Répare

**EN EXCLUSIVITÉ**

**0€\***  
**FRANCHISE**

• Tous vitrages VL / PL  
Camping-car  
• Rénovation d'optiques  
**PRÊT D'UN VÉHICULE  
GRATUIT**

\*Taux fixe et forfaitaire, sans conditions dans notre centre SOS PARE-BRISÉ.

91 400 GOMETZ LA VILLE - 4 espace des Trois Quartiers  
09 63 47 90 25  
gometzville@sosparebriseplus.fr  SOS Pare-Brise+ Gometz-la-Ville

# • LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LIMOURS

Notre village fait partie de la **Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL)**.

Elle est composée de 14 communes :

*Angervilliers, Boullay-les-Troux, Briis-sous-Forges, Courson-Monteloup, Forges-les-Bains, Fontenay-les-Briis, Janvry, Gometz-la-Ville, Les Molières, Limours, Pecqueuse, Saint-Jean de Beaugard, Saint-Maurice-Montcouronne et Vaugrigneuse.*

## DOMAINES D'INTERVENTION

La communauté de communes intervient en lieu et place des communes dans les domaines ci-après. Cela veut dire qu'il est essentiel que chaque commune ait son mot à dire dans ce qui se décide !

### - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE :

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, aménagement rural (distribution d'énergie électrique, gestion et entretien du château d'eau de Limours), aménagement numérique (fibre).

### - ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :

Zones d'activités économiques, politique locale du commerce et soutien aux activités d'intérêt communautaire, promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme, services intercommunaux d'appui pour les entreprises, les demandeurs d'emploi et les salariés, aide aux actions d'insertion par l'économie.

### - GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS G.E.M.A.P.I.

(compétence déléguée au SIAHVY pour Les Molières)

### - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

**- COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS** (compétence déléguée au SIREDOM à compter du 01/01/2018)

Communauté de  
Communes du  
**PAYS de  
LIMOURS**



### - MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC

(compétence exercée notamment pour l'emploi et la mission locale au Service emploi.)

### - PROMOTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

(chemins de randonnée, fauchage des fossés...)

### - TRANSPORT ET VOIRIES D'INTÉRÊT INTERCOMMUNAL

**- ACTION SOCIALE** (centre de loisirs, prévention jeunesse, petite enfance...) et **LOGEMENT** (programme local de l'habitat, participation aux opérations de logement social...)

**- CULTURE-SPORT** (participation dans le cadre des bâtiments et des actions d'intérêt intercommunal)

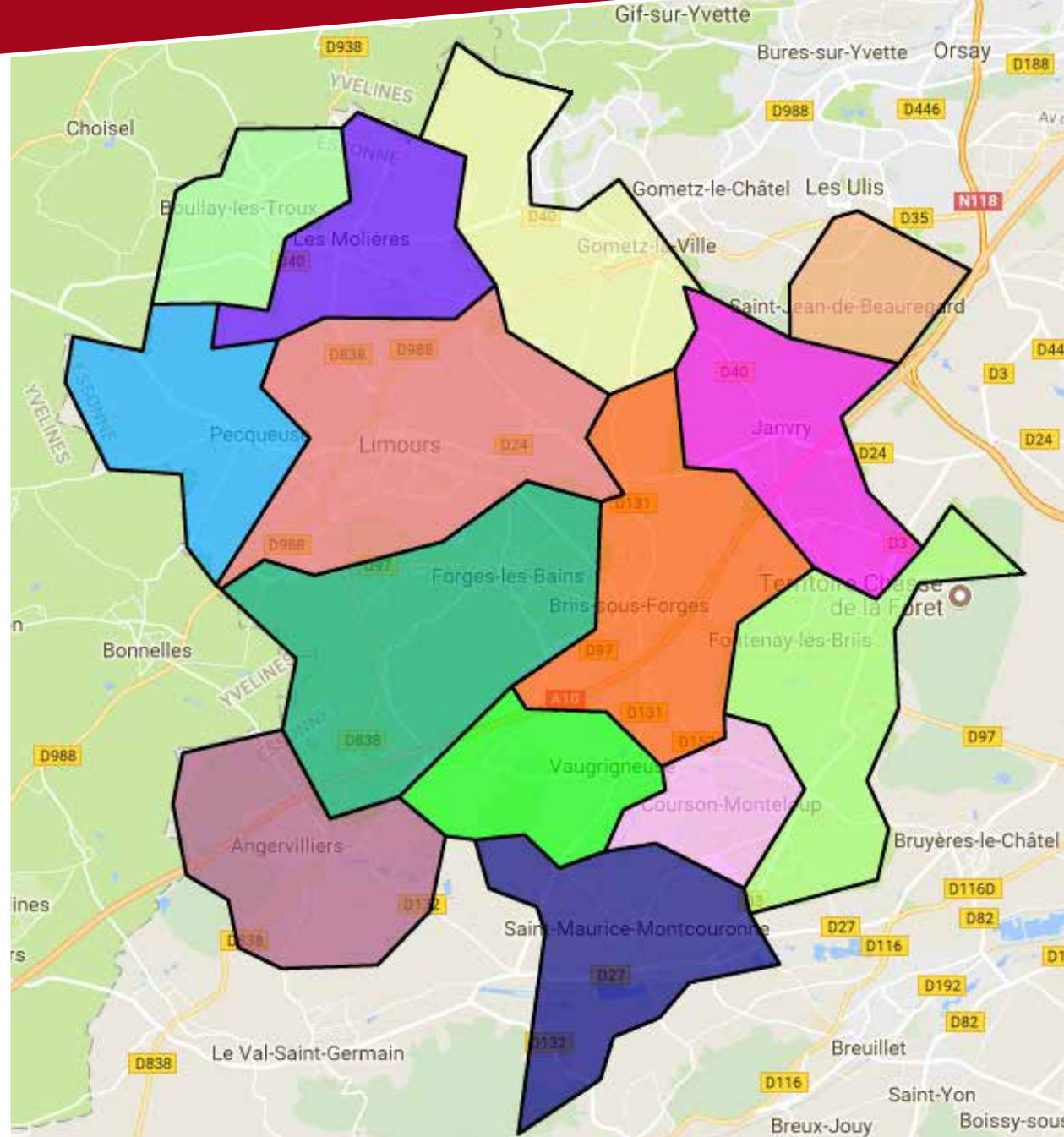
**Cette liste non-exhaustive montre à quel point la CCPL intervient pour notre quotidien.**

☞ *Tenez-vous informés au moyen de la lettre électronique et des relevés de décisions sur [cc-paysdelimours.fr](http://cc-paysdelimours.fr)*

☞ *Prenez connaissance des **Rapports d'Activité** à votre disposition en Mairie*

## QUI DÉCIDE ?

Le **Conseil Communautaire**, composé d'élus de toutes les communes selon leur nombre d'habitants (voir article pages 24 à 26), délibère sur proposition du **Bureau Communautaire** et des **Commissions thématiques**.



## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- **Bernard VÉRA**, Président
- **Léopold LE COMPAGNON**, 1<sup>er</sup> Vice-Président mutualisation et environnement,
- **Serge CARO**, 2<sup>ème</sup> Vice-Président travaux,
- **Marcel BAYEN**, 3<sup>ème</sup> Vice-Président emploi et GEMAPI,
- **Chantal THIRIET**, 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente cohésion sociale et logement,
- **Yvan LUBRANESKI**, 5<sup>ème</sup> Vice-Président développement économique,

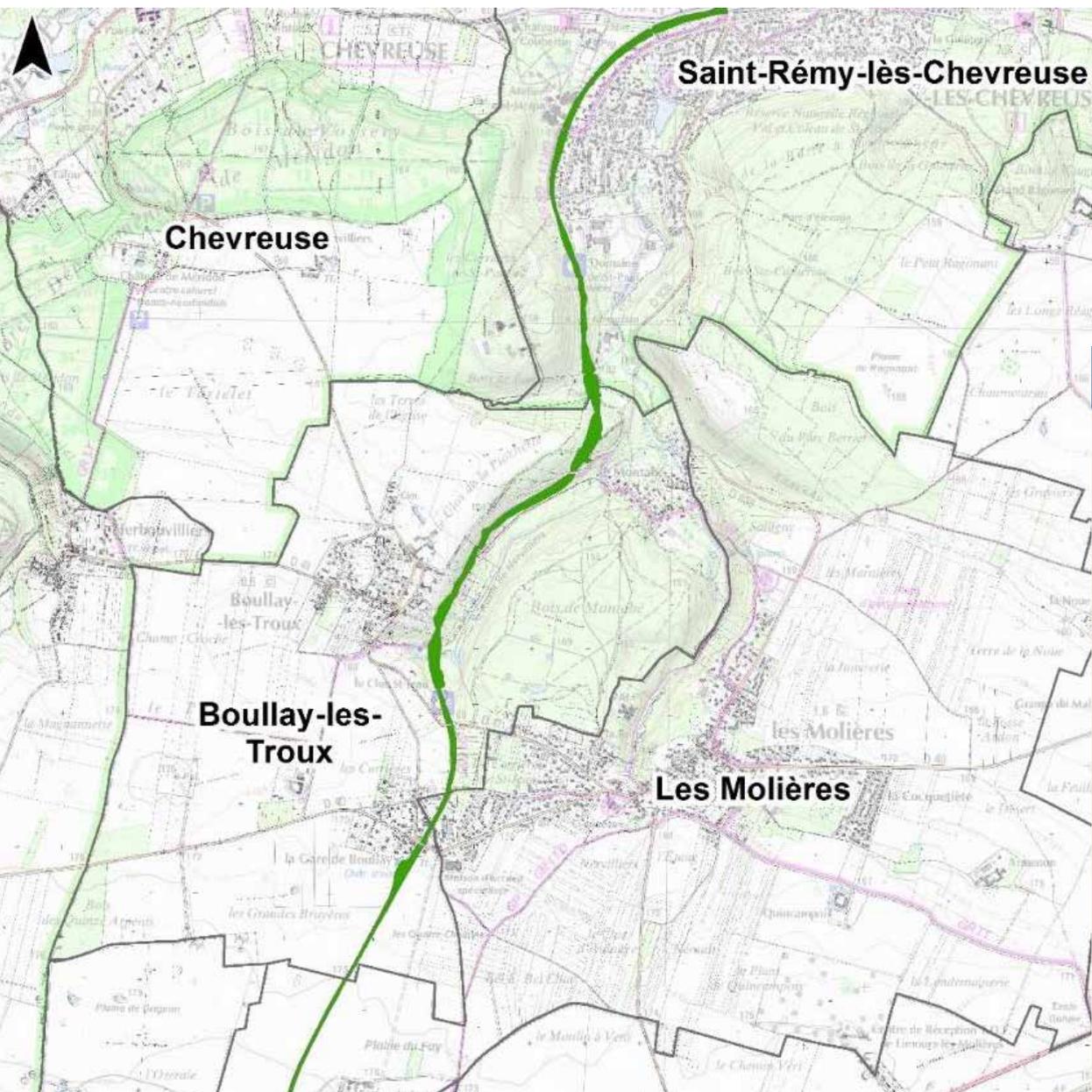
- **Pierre AUDONNEAU**, 6<sup>ème</sup> Vice-Président finances,
- **François FRONTERA**, 7<sup>ème</sup> Vice-Président transports,
- **Dany BOYER**, 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente petite enfance,
- **Alain ARTORÉ**, 9<sup>ème</sup> Vice-Président aménagement numérique et tourisme,
- **Edwige HUOT-MARCHAND**, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente imprimerie et collèges,
- **Marie CHABRIER**, Conseillère déléguée aux accueils de loisirs
- **Emmanuel DASSA**, Conseiller délégué à la culture et au sport.

Financée par le **Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse**, la **Maison de l'Écomobilité et du Tourisme** devrait voir le jour en 2018.

C'est l'ancienne maison du garde-barrière, située dans le prolongement de la gare RER de Saint-Rémy-les-Chevreuse, qui va l'accueillir après transformation.

Cette maison aura une double vocation :

- un **pôle touristique** d'accueil et d'information, notamment sur les itinéraires cyclables,
- un **pôle écomobilité** avec location de VTT et vélos à assistance électrique, vente, entretien et réparation de vélos, information sur l'ensemble des services d'écomobilité présents sur le territoire (auto-partage, co-voiturage, auto-stop...).



### Voie douce St-Rémy / Les Molières

C'est à partir de cet endroit que l'ancienne voie ferrée se poursuivait jadis jusqu'à Limours, et vous connaissez certainement ce chemin que vous pouvez emprunter à pied ou en VTT de la gare RER jusqu'à Boullay-Gare, en limite des Molières (après l'allée des Jardins ou le chemin de Cernay).

En 2018 également, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays de Limours, et avec le concours financier de la Région Île de France, du Parc Naturel Régional et de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse, **ce sentier sera réaménagé.**

Ce tronçon est particulièrement **structurant pour notre territoire**, puisqu'il part de la gare RER, elle-même rejointe par d'autres sentiers, et qu'il approche la partie sud du Parc Naturel (Cernay, Bullion, Bonnelles...) par **Les Molières** et la **Véloscénie Paris-Mont-Saint-Michel**.



**La Véloscénie Paris - Le Mont-Saint-Michel**  
L'itinéraire grand spectacle

**Véloroutes et voies vertes aménagées à proximité :**

- Cycle - Petit tour de Manche - EuroVelo 4
- Liaison vers Fontaineau
- Cycle - Petit tour de Manche - EuroVelo 4 et Pagès du Débarquement
- Liaison vers Fiers
- La Mayenne à vélo - la voie à vélo (projet de liaison)
- Séjournes à vélo - la voie à vélo (projet de liaison)
- Avenue verte Paris-Londres

**Itinéraires :**

- Itinéraire réalisé
- Itinéraire en projet
- Véloroutes et voies vertes aménagées à proximité
- Projet de liaison

**Les territoires :**

- Régions/Départements
- Parcs naturels régionaux

**Repères :**

- Ville étape
- Ville étape avec gare
- Gare à proximité

**Principales étapes :**

- Paris - Chartres (118 km)
- Chartres - Alençon (153 km)
- Alençon - Le Mont-Saint-Michel (163 km)
- Longueur totale : 434 km

**www.veloscenie.com**

une certaine idée du voyage

Votre voyage en direct avec nos partenaires locaux

Retrouvez-nous sur [www.uncertaineideeduvoiage.com](http://www.uncertaineideeduvoiage.com)

**01 60 10 08 40**

4 rue de la Croix Valentin - Les Molières

- Bhoutan
- Birmanie
- Brésil
- Inde
- Namibie
- Tanzanie
- Thaïlande

**Cycles Les Molières**

Place de la Mairie  
ouvert du mardi au samedi  
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h

**LES MOLIÈRES IMMOBILIER**

Ventes – Locations – Estimations  
Maisons – Terrains - Appartements

7, Place de la mairie 91470 LES MOLIÈRES  
Tel : 01 60 12 21 58 Mobile : 06 82 27 05 32

[lesmolièresimmobilier.fr](http://lesmolièresimmobilier.fr)  
contact@lesmolièresimmobilier.fr

**Millésime Coiffure**

11, Place de la Mairie 01 60 12 39 78

Restaurant **LE CHAT BOTTÉ**  
Crêperie – Grill – Plats variés

2 salles & terrasse d'été  
Repas d'affaires, baptêmes...

Tél. : 01 69 41 39 62  
[lechatbotte-restaurant.fr](http://lechatbotte-restaurant.fr)

Ouvert tous les jours  
midi & soir

**au PointBar**  
bistrot

8, Place de la Mairie ☎ 09 52 43 79 55

Ouvert du Mardi au Samedi  
7h30-15h et 18h-20h

**Restauration le midi**  
Plat du jour ou à la carte

Le Samedi de 9h à 15h  
Fermé le Dimanche et le Lundi

diners-concerts, événements sur demande

**LA FERME D'ARMENON**

**CHAMBRES D'HÔTES**  
\*\*\*

Les Molières  
01 64 91 00 45

contact@lafermedarmenon.com  
[www.lafermedarmenon.com](http://www.lafermedarmenon.com)

**ENTRÉ LA POIRE ET LE FROMAGE**  
épicerie fine

[www.entre-poire-et-fromage.fr](http://www.entre-poire-et-fromage.fr)

Produits locaux et artisanaux  
Épicerie fine • Fruits & Légumes Bio  
Fromages à la coupe

Du mardi après midi au dimanche matin  
De 9h à 13h et de 15h30 à 19h30

Tél. 09 81 78 13 99  
11 Grande rue  
91470 LES MOLIÈRES

Frais et authentique !

## • INFOS DIVERSES

### ➤ La Marianne du civisme, encore !

La Fédération des Anciens Maires et Adjointes (FAMAF) organise ce concours pour les grands scrutins nationaux afin de stimuler le civisme de nos concitoyens et de lutter contre l'abstentionnisme grandissant.

En janvier 2017, la commune arrivait déjà en tête du palmarès et se voyait remettre la Marianne du Civisme, pour la meilleure participation aux élections régionales de 2015.

Dans la catégorie de 1001 à 5000 inscrits, pour les élections législatives et présidentielles 2017, cette fois, **la commune des Molières a encore enregistré la meilleure participation en Essonne.**

### ➤ La Trésorerie de Limours ferme par décision de la DGFIP

Avec plus de 200 signataires aux Molières, la mobilisation contre la fermeture du Centre des Finances publiques de Limours-en-Hurepoix a été remarquable et que chacun soit remercié. Nous n'avons cependant pas pu faire plier la direction des finances et **la trésorerie de Limours a effectivement été fermée au 1er janvier 2018**, au prétexte d'une insuffisance de fréquentation des usagers. Désormais, **nous changeons d'interlocuteurs :**

#### • pour l'assiette et le paiement de vos impôts

SIP de Palaiseau  
3, rue Emile Zola 91874 PALAISEAU cedex  
0811 36 96 09

Lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15  
fermé au public les après-midis du mardi et du jeudi

#### • pour le paiement de produits locaux

(loisirs, crèches, cantines, secours...)  
Trésorerie de Dourdan  
22 rue Debertrand 91410 Dourdan  
01 64 59 70 63  
Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h30 à 15h45  
Mercredi : 8h30 à 12h30



**HUGO LBS LOCATION BENNES**  
gravas • ferrailles • encombrants • végétaux

**Terrassement • Assainissement • VRD • Location pelle avec chauffeur**

06 75 37 34 57 | 01 60 12 90 19 | [hugo-philippe@orange.fr](mailto:hugo-philippe@orange.fr)  
25, rue de Boullay 91470 Les Molières



Le Président Thierry Lorin, le Conseil d'Administration des Tout-Petits, Gérard Courtois, Directeur Général, les directeurs des établissements et services de l'Essonne, des Yvelines et de Paris, leurs équipes, ont annoncé, aux enfants et résidents des établissements et services des Tout-Petits, à leurs familles, aux amis et partenaires, à la commune des Molières, le décès de Madame Denise Carrette, fondatrice de l'Association Les Tout-Petits, survenu le 29 novembre 2017, au cours de sa 99<sup>ème</sup> année.

"C'est à elle que nous adressons notre gratitude pour son œuvre initiée en 1957, avant tous les autres, et qui nous permet, aujourd'hui, de nous réclamer des Tout-Petits.

*Plus je continue à vieillir, disait-elle, plus il m'est fréquent de penser à l'association, aux enfants, à toutes ces familles . . . , à ce que les Tout-Petits sont devenus. Son message pour l'anniversaire que nous voulions fêter, ne se résumait pas en dix, cinq ou deux attentions essentielles mais en une seule. La seule qui à ses yeux, aujourd'hui, a de l'importance, c'est préservez la dignité !*

Aucune absence d'autonomie, aucune perte de celle-ci, ne doit exclure quiconque de la communauté humanité.



La vulnérabilité des enfants, de leurs parents, des accompagnants professionnels, est telle que le handicap peut déconcerter, épuiser, amener au pire.

Nos enfants, nos adultes handicapés sont les plus fragiles parmi les plus fragiles et tout leur environnement humain, qu'il soit constitué d'aidants familiaux, d'aidants professionnels, est lui aussi fragilisé.

Protégeons la dignité, préservons-là, c'est le dernier souhait qu'elle me confia pour l'association. *Le handicap le plus lourd* me renvoyait-elle en voulant absolument me raccompagner jusqu'à la porte de la résidence où elle séjournait, *le handicap le plus lourd, le plus contraignant n'est pas une atteinte à la dignité, c'est le regard des autres, ou notre propre regard sur nous-mêmes ou sur notre prochain qui peut la mettre en danger. (...)*

**Gérard Courtois**  
Directeur Général

"Créée aux Molières par Denise Carrette, l'association Les Tout-Petits s'est donnée au début pour mission l'accueil de jeunes enfants polyhandicapés, domaine délaissé par les politiques publiques.

Le siège de l'association est toujours aux Molières, dans notre ancienne école, et vous comptez maintenant de nombreux établissements en Île de France, dont trois aux Molières.

Beaucoup de choses se sont améliorées depuis 50 ans, mais ce combat pour plus d'humanité est permanent. Notre village partage avec vous cette histoire, ce combat, et en ce jour cette tristesse."

**Yvan LUBRANESKI**  
Maire des Molières

Inhumation de Mme Carrette au cimetière des Molières, le 6 décembre.



**CRE-CONCEPT**  
Conception des parcs et jardins  
Création et entretien espaces verts

Paysagiste  
**Bart**

7, rue de la Janvierie 91470 Les Molières  
☎ : 0975580219 Mobile : 0626048701  
E-mail : cre-concept@orange.fr

**SAS CUSTODIO**

Maçonnerie Générale  
Tous corps d'Etats  
Isolation Extérieure et Ravalement

01 64 94 68 72  
06 84 44 77 69  
www.sascustodio.com

**LA VOTRE SERVICE**  
L'ENTRETIEN INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR  
DE VOTRE PROPRIÉTÉ

- Elagages
- Revêtements murs et sols
- Electricité
- Plomberie
- Couverture-Démoussage
- Serrurerie
- Peinture

Tous travaux dépannages 24/24 h  
S.A.R.L. "LA VOTRE SERVICE"  
19, Chemin de Cernay 91470 LES MOLIÈRES Tél : 01.60.12.43.31  
Voit : 06.85.05.23.31 Email : avservice@wanadoo.fr N° Siret 409 561 919 00017

**BOULANGERIE PÂTISSERIE  
DES MOLIÈRES**

du mardi au dimanche midi (13h) :  
6h45-13h / 15h30-19h30

9, Grande Rue 91470 Les Molières

Tél. : 09 84 51 15 37  
laboulangeriesdesmolières@gmx.fr

**TRAVAUX PUBLICS DE SOISY**

Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains, Equipements collectifs, Travaux routiers & particuliers, Equipements industriels & logistiques

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY 35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole  
www.tpsoisy.fr - Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

## POUR TOUT SAVOIR SUR VOTRE EAU

Rendez-vous sur :  
Toutsurmoneau.fr



**SUEZ**

Le groupe « Mémoire au Village », créé en 1995, est une section de l'association « Sports et Loisirs ». L'an dernier, pour marquer ses 20 ans d'existence (avec quelques mois de retard !), nous avons pu présenter à l'Espace Culturel et Associatif Guy Jean-Baptiste Target, une exposition retraçant tous les travaux que nous avons effectués durant ces années écoulées.

- D'abord 4 brochures :

- « Mémoire d'un soldat en Indochine (1940-1945) »
- « Les Molières en 1900 : une monographie de l'instituteur »

• 2 biographies de personnages qui ont marqué l'histoire, chacun dans leur domaine et qui sont liés aux Molières :

- Guy Jean-Baptiste TARGET (1733-1806) qui joua un rôle éminent durant la Révolution française. La présentation de cette brochure, ainsi que l'exposition qui l'accompagnait, eurent lieu à l'occasion de l'inauguration de l'Espace Culturel et Associatif Guy Jean-Baptiste Target.

- Le Général François-Auguste ANDRY (1850-1911) qui fut un témoin actif de la colonisation française. Sa maison natale est située au n°1 de la Grande Rue (en face du café).

- D'autre part, « Mémoire au Village », à partir d'une collection abondante de vieilles cartes postales et en collaboration avec l'Atelier musique, a produit un DVD « à la découverte des Molières 1900-1950 ». Ces brochures et le DVD sont en vente à la Médiathèque ou à la Mairie.

« Mémoire au Village » a présenté différentes expositions dont particulièrement celle consacrée à Roger TIRAND, cela à l'occasion d'une cérémonie qui

s'est tenue en 2006 au cimetière du village avec la participation de la Municipalité et de l'ARAC (Association Républicaine des Anciens Combattants; voir le bulletin municipal n°129, et celui-ci page 6). Roger TIRAND, membre actif de l'ARAC, a été Maire des Molières, mais imprimeur de son métier, c'est lui qui imprima l'Appel à la Résistance du 10 juillet 1940, rédigé par Maurice THOREZ et Jacques DUCLOS.

On peut encore citer une exposition sur l'histoire du site T.D.F (Télédiffusion de France), implanté là où se situe désormais la Lendemain ; ainsi qu'une présentation de la Grande Ferme disparue au profit de l'Espace Culturel et Associatif Guy Jean-Baptiste Target et du nouveau quartier.

Actuellement « Mémoire au Village » prépare une exposition sur la guerre 14-18, elle sera présentée en 2018. Ce travail est orienté vers une approche locale (les conséquences de la guerre sur la vie du village). À ce propos, nous recherchons documents et photos de la part de personnes du village dont les ancêtres ont participé à la guerre (les documents seront reproduits et puis rendus à leur propriétaire). Au fil des années, « Mémoire au Village » a recueilli des témoignages d'anciens du village, tout cela a été enregistré et pourrait être éventuellement exploité en complément d'autres documents (journal des enfants de l'école, photos, extraits de comptes rendus du Conseil Municipal, etc...).

Pour l'avenir, les sujets ne manquent guère pour mettre en exergue le patrimoine de notre village : les fermes anciennes, les carrières, les remparts, l'histoire de l'église etc... .

Notre équipe comporte une dizaine de membres, nous nous réunissons une fois par mois. Si vous êtes intéressés par nos travaux et les thèmes abordés, vous êtes les bienvenus, nous serons ravis de vous accueillir.

**L'équipe « Mémoire au Village »**

Dominique BINET : alain-dominique.binet@wanadoo.fr

Jeannette GIVAJA : pierre.givaja@wanadoo.fr

Jacques PEZOT : jacques.pezot@wanadoo.fr

## POMPES FUNÈBRES CANO

- . Organisation d'obsèques
- . Créations
- . Transport de corps vers toutes chambres funéraires
- . Permanence téléphonique 7j/7 - 24h/24
- . Contrats obsèques
- . Marbrerie funéraire

41 Route de Chartres  
91470 LIMOURS  
Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88  
Mail : [pf@ludoviccano.fr](mailto:pf@ludoviccano.fr)

17 Rue Charles De Gaulle  
91530 ST CHÉRON  
Tél : 01 85 87 20 33 - Fax 01 64 58 87 96  
Mail : [pf@ludoviccano.fr](mailto:pf@ludoviccano.fr)

Habilitation préfectorale : 12.91.141

## K-deau Fleurs



Toutes compositions florales  
Transmissions florales

4, espace Trois Quartiers  
Centre C° SUPER U  
91400 GOMETZ LA VILLE  
Tél. 01 60 19 10 40 / 06 16 43 60 40

### A.DUBOIS PLOMBERIE

#### ARTISAN PLOMBIER

PLOMBERIE-SANITAIRE-GHAUFFAGE-DEPANNAGE

Tél : 09.53.94.01.30  
Port : 06.61.05.73.65

12, rue de Gometz  
91470 LES MOLIERES

[plomb.adubois@gmail.com](mailto:plomb.adubois@gmail.com)

## CAVOK COMMUNICATION



EXPLICIT MEDIA - A CAVOK PRODUCTION™

production d'images spécialisée dans la communication et l'événementiel

Contact : Laurent PERSIN + 33 6 37 08 97 98

Mail : [laurent@cavok-production.com](mailto:laurent@cavok-production.com)

## comRéal

### COMBES

[www.comrea.net](http://www.comrea.net) [contact@comrea.net](mailto:contact@comrea.net)  
**conseil & solutions de communication**

**réalisation rapide de sites web,  
brochures, flyers, affiches**



## electronic eye

VISITES VIRTUELLES A 360°  
SITES INTERNET

**N°Indigo 0 820 20 33 17**

[contact@electronic-eye.com](mailto:contact@electronic-eye.com)

[www.electronic-eye.com](http://www.electronic-eye.com)

[www.consulting.electronic-eye.com](http://www.consulting.electronic-eye.com)

## D.V. PORTAILS

Vente - Installation - Maintenance  
Particuliers - PME



M. David Vicente

Automatismes  
Portails - Portes de garage  
Fenêtres - Stores - Volets - Portes  
Visiophonie - Garde-corps - Clôtures

**06 64 52 48 28**

Société D.V. PORTAILS  
32 rue de Cernay - 91470 Les Molières  
e-mail: [dypoertails@voila.fr](mailto:dypoertails@voila.fr)

## M.A. PEINTURE

RAVALEMENT - REVETEMENT SOLS, MURS  
NETTOYAGE HAUTE PRESSION

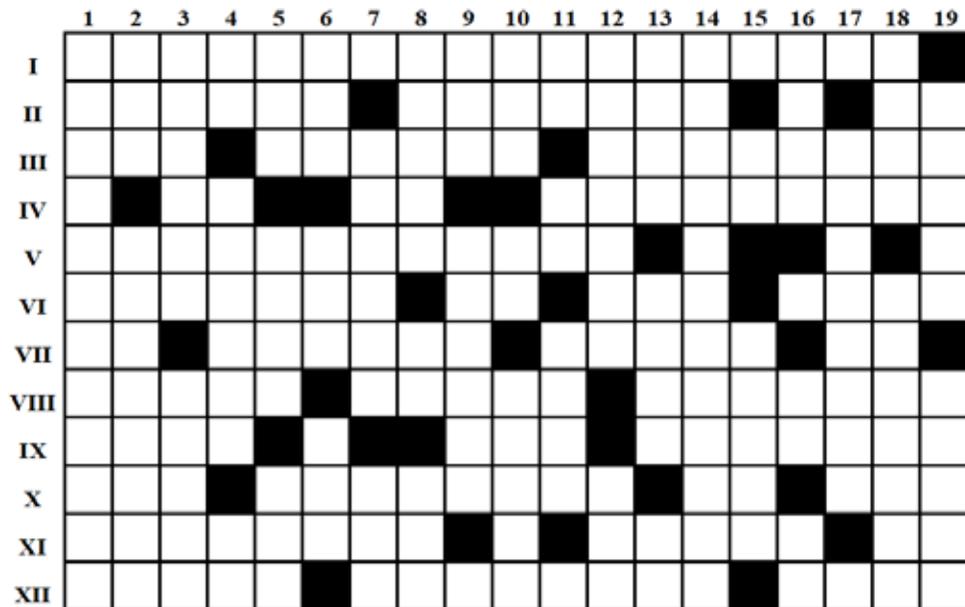
8, RUE DE LA GRANDE FERME - 91470 LES MOLIERES  
**TEL. 01.60.12.31.73**

### HORIZONTALEMENT :

- I. Sur une enseigne aux Molières ( 5 mots)
- II. Pour la convivialité ? – Cavalier viennois – Registre du commerce
- III. Pire – Prénom féminin – Remet en ordre
- IV. Règle – Soleil antique – Abcès
- V. Concerne un fait important
- VI. Rougeurs sur le visage – Pronom – Ambassadeur de Louis XV – De droite à gauche : Plante potagère
- VII. Préposition – Concerne le vent – Corde à nœud en venant de la droite – Du verbe avoir
- VIII. Ici – Jeux de hasard – Amorphes
- IX. De droite à gauche : Dense – Premier en Angleterre – Prend l'air
- X. Pour des rêves délirants – Périodes de récupération – Note – Élément
- XI. Commune de l'Essonne – Peut remplacer la parenthèse – Dans le nord
- XII. Crochets – Usures lentes – Dans certains parfums

### VERTICALEMENT :

- 1. Elle prend sa source sur le plateau de Limours
- 2. Pomme – Pas claires
- 3. Râler - Difficiles
- 4. Métal – Perçois – Cale
- 5. Île sur la mer Égée – Archer divin - Ont la tête plate ou ronde
- 6. Revenus solidaires – Messagerie électronique – Musette au bord de la Marne
- 7. En Amérique du Sud – Pièce de trousseau -
- 8. Station thermale – De Strasbourg à Brest – Pour remonter à l'envers
- 9. Pour faire la peau – François Mitterrand
- 10. En fin de querelle – À la mode – Félics de l'Himalaya
- 11. Du verbe être – Pour le fer – Salée !
- 12. Plantes odorantes – Travail obligatoire
- 13. Se rebeller – Tenter – Un peu de vin
- 14. Ils travaillent souvent en grandes pompes
- 15. Sur des bornes – Agile
- 16. Palmier d'Asie – Lettre grecque renversée – Dans le temps
- 17. Nation de l'ex Yougoslavie
- 18. Anneau de cordage – Commune de l'Isère
- 19. Empereur – Débordements de bas vers le haut



### Solutions du n°129

Horizontalement :  
 1 Trompettes de la mort  
 2 Russules – Sources – Io  
 3 Use – Novateur – Clercs  
 4 FTP – AG – Ramasseur – TT  
 5 Fi – Vies – ALN – Tar  
 6 Enies – Motus – UE – Once

7 Sentes – Ves – Atroce  
 8 Sous – Fémur – Aremac  
 9 Si – Pradet – CO  
 10 Cressonnière – Ein – II  
 11 Ein – II – OO – Enlumineé  
 12 Saturniens – Terreurs

Verticalement  
 1 Truffes – Aces

2 Rustines – Ria  
 3 Osep – Ino – Ent  
 4 MS – Vetues  
 5 Punaises – Sir  
 6 Éloge – Soins  
 7 Tev – SM – Fin  
 8 Tsar – Oue – Noe  
 9 Tartempion  
 10 Ssem – Usures

11 Douars – Rare  
 12 Eurs – Dent  
 13 LR – Saut – Le  
 14 Accélérateur  
 15 Melun – OR – IMR  
 16 Oser – Océanie  
 17 Tnem – Nu  
 18 Tic-tac – Acier  
 19 Ostréicoles

## • NUMÉROS UTILES

**MAIRIE** 01 60 12 07 99 contact@lesmolières.fr [www.lesmolières.fr](http://www.lesmolières.fr)

1, Place de la Mairie 91470 Les Molières

**Horaires :** Lundi : 14h-18h Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h / 14h-17h Samedi : 9h-12h

**GENDARMERIE 17 POMPIERS 18 SAMU 15**

**MÉDECINS LE WEEK-END :** MAISON MÉDICALE DE GARDE D'ORSAY

5 boulevard Dubreuil-Orsay (près de la gare RER d'Orsay) **Pour consulter il faut appeler le 15.**  
 La maison médicale de garde permet de consulter un médecin généraliste le week-end ou les jours fériés sans engorger les urgences des hôpitaux.

**INFIRMIÈRES :** CHRISTINE PERRIN 01 60 12 20 74 SYLVIE PAROT 06 61 91 95 88

**PHARMACIE :** 11, place de la Mairie 91470 Les Molières. Tél. : 01 60 12 28 60

Ouverte tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30

**MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT :** Groupe scolaire des Bergères, rue des Bergères

91940 Les Ulis. Tél. : 01 64 86 14 05 / Courriel : mjd@caps.fr

Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

kinésiologue  
 Julie FRANCOU



Sur RDV  
 Tel: 06 87 26 08 42  
 91470 Les Molières (proche 78)

beatrice laviotte  
 PSYCHOLOGUE  
 Enfants - Adolescents  
 Adultes

14, place de la Mairie  
 91470 Les Molières

beatrice.laviotte@sfr.fr  
 01 60 12 04 28  
 06 33 01 13 56



RONDET Aude  
 Pédicure Podologue D.E.



14 place de la mairie  
 91470 Les Molières

rondet.podologue@gmail.com 01 60 12 98 91

Ariane SIMONNET  
 Masseur-kinésithérapeute D.E



16 ter, rue de Boullay les trous  
 91470 Les Molières

Port: 07 81 85 64 09  
 Fixe: 01 69 30 04 81

ariane.simonnet@gmail.com

LES MOLIÈRES 

**21** DIMANCHE  
JANVIER **2018** à 16h



**GALETTE DES MOLIÉROIS**

**ouvert à tous**

**Salle du Paradou**

34, rue de Gometz 91470 Les Molières

